



Feuille de route de Québec : Vers un Nouveau Projet Urbain (2022-2024)

THÉMATIQUE PRIORITAIRE (5) : Métiers et savoir-faire traditionnels pour la préservation du patrimoine

Secrétariat régional de l'Europe du Sud et de la Méditerranée

Synthèse de la fiche thématique (étape 3.1.2)

Conformément à l'Axe Stratégique 1 de la Feuille de route de Québec – « Des villes inclusives et cohésives inspirées par leurs identités et leurs diversités culturelles », la *Thématique Prioritaire* présentée vise à valoriser et à préserver les métiers et les professions impliqués dans la restauration et la réhabilitation du patrimoine matériel.

L'un des principaux défis auxquels sont confrontées les villes historiques est de préserver la connaissance et l'utilisation des techniques traditionnelles et des méthodes scientifiques pour la restauration et la conservation de leur patrimoine matériel dans ses multiples manifestations artistiques : pierre, bois, métal, verre, peinture, entre autres ; mais aussi de préserver le patrimoine immatériel de ces métiers, le savoir-faire de ces formes d'artisanat, les coutumes et les traditions qui y sont liées et les techniques scientifiques développées par les professionnels de la conservation et de la restauration du patrimoine.

Plusieurs villes ont mis en place des méthodes d'éducation et de formation pour former des spécialistes et des artisans à ces techniques traditionnelles, des politiques d'incitation, des banques de matériaux, entre autres méthodes, afin de sauvegarder et d'empêcher que cette culture ne se perde au fil des générations. Cependant, dans la réalité moderne, le coût élevé des matériaux et la rareté des professionnels experts représentent une difficulté supplémentaire pour les villes en termes de restauration de leurs bâtiments et monuments historiques ; dans de nombreux cas, elles doivent opter pour l'utilisation de matériaux contemporains et d'interventions non compatibles qui ont un impact sur l'intégrité et l'authenticité du patrimoine.

Questions associées

Le Secrétariat régional de l'Europe du Sud et de la Méditerranée travaille déjà en réseau avec les villes membres qui ont développé des initiatives liées à la valorisation des arts et de l'artisanat traditionnels. Ainsi, le Secrétariat régional propose maintenant de former un Réseau Collaboratif qui poursuivra la réflexion en vue d'établir des mesures concrètes en appui du futur Nouveau projet urbain visé dans le cadre de la Feuille de route. Le Réseau Collaboratif rassemblera les expériences et les efforts de recherche collective sur différentes questions interdépendantes, entre autres les suivantes :

- Identification et consolidation des professionnels des métiers qui restaurent le patrimoine matériel dans ses formes les plus diverses : pierre, bois, métal, verre, peinture et fresques, entre autres ;
- Diffusion et valorisation de l'utilisation des techniques traditionnelles, ainsi que leur préservation et leur perpétuation ;
- Renforcement du marché afin de rentabiliser ces entreprises ;
- Méthodes de formation des professionnels municipaux formés dans leurs métiers respectifs ;
- La gouvernance : établissement de normes à promulguer au niveau local qui exigent l'utilisation de compétences spécifiques pour les interventions sur le patrimoine de manière certifiée ;
- Atténuation de l'impact visuel causé par l'utilisation de matériaux et de techniques non compatibles ;
- Diffusion et valorisation de l'utilisation des techniques traditionnelles.